

DELIBERATION N° 2006/02-05 - CLASSE DE MER - ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT

Madame LENIZSKI, rapporteur, propose l'examen de l'organisation d'une classe de mer.

Le séjour suivant est envisagé :

- du 22 mai 2006 (petit-déjeuner) au 31 mai 2006 (panier repas et goûter), soit 10 jours facturés.
- nombre de classes : 1 classe de CM1-CM2.
- nombre d'élèves : 27.
- école élémentaire Jacques Prévert.
- Enseignante participante : Mme KORNBRUST.
- Lieu d'accueil : Centre nautique de l'Ile TUDY (Finistère).

Les modalités d'organisation de cette classe sont conformes aux circulaires ministérielles.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'organisation de cette classe de mer dont le prix du séjour s'élève à 622,19 euros par élève. Le détail financier des diverses dépenses à payer figure en annexe de la présente délibération.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de séjour et à payer les acomptes prévus par celle-ci,
- de fixer la participation des familles suivant le tableau ci-après,
- de rappeler que pour les familles envoyant la même année deux enfants en classe de découverte, une réduction de 10% sera accordée sur le montant de la participation familiale à payer par enfant,
- de rappeler que les seules situations et ressources familiales prises en compte pour le calcul de la participation seront celles afférentes à l'année 2004,
- de fixer l'indemnité du personnel enseignant et des adultes accompagnant le séjour selon les termes de l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du 6 mai 1985,
- d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2006, imputation M14 6042.255, 6558.255, 6247.255, 611.255.

Quotient familial mensuel Ressources de l'année 2004 déduction faite des 10 et 20% divisées par 12 divisées par nombre de parts fiscales	LUDRES euros	% Coût total du séjour 622,19 euros	Extérieur s euros	% Coût total du séjour 622,19 euros
Moins de 188,28 euros	80,88	13%	391,98	63%
de 188,29 à 242,67 euros	99,55	16%	410,65	66%
de 242,68 à 296,28 euros	118,22	19%	429,31	69%
de 296,29 à 350,05 euros	136,88	22%	447,98	72%
de 350,06 à 403,82 euros	155,55	25%	466,64	75%
de 403,83 à 457,92 euros	174,21	28%	485,31	78%
de 457,93 à 517,16 euros	192,88	31%	503,97	81%
de 517,17 à 565,76 euros	211,54	34%	522,64	84%
de 565,77 à 619,21 euros	230,21	37%	541,31	87%
de 619,22 à 673,30 euros	248,88	40%	559,97	90%
673,31 euros et plus	267,54	43%	578,64	93%